



Baie de Seine orientale (SIC) Littoral augeron (ZPS)

Usages marins et méthodologies d'études



Groupe de travail – 23 juin 2014 – Hérouville-Saint-Clair

Ordre du jour

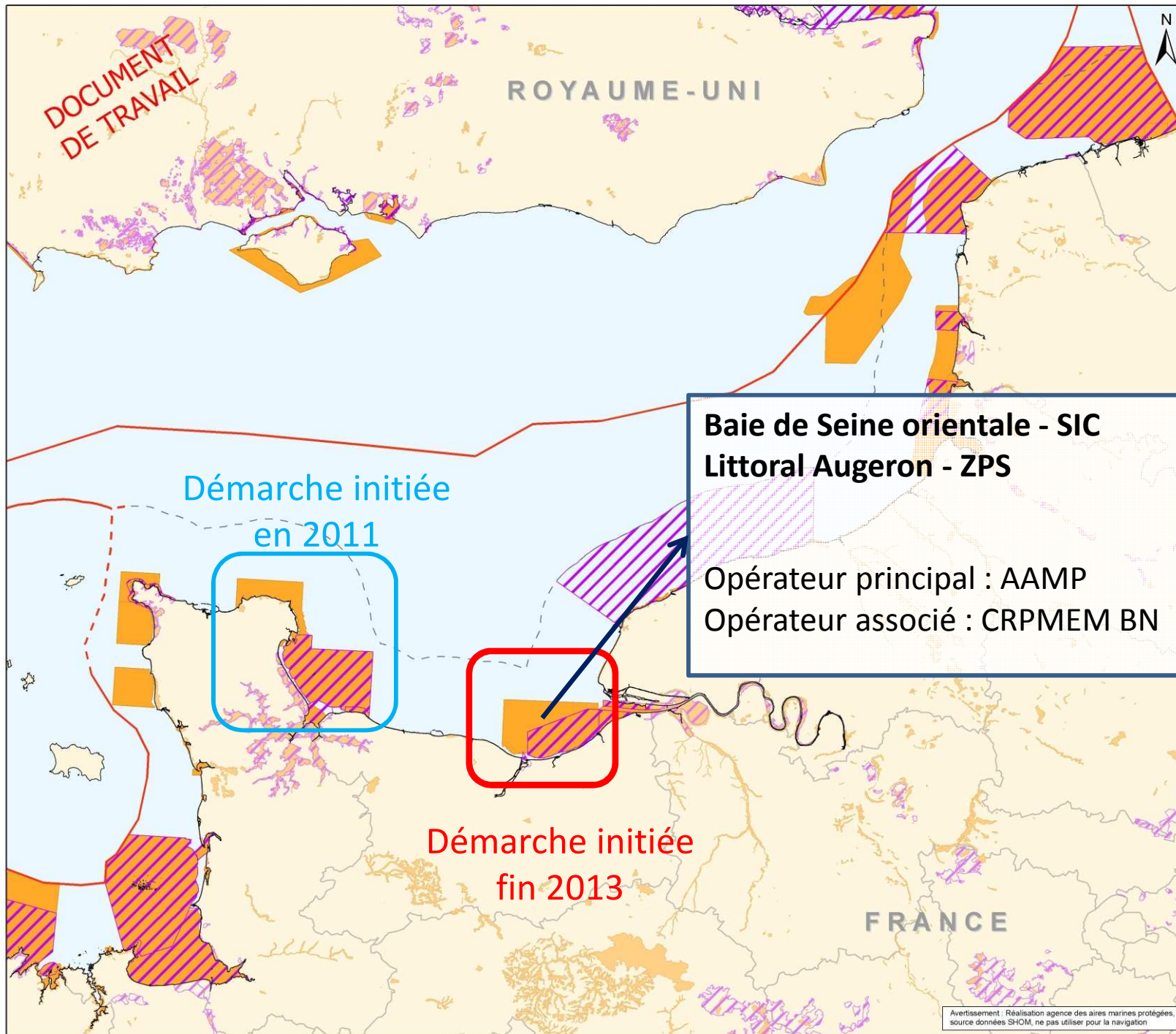
1. Présentation générale des sites

2. Diagnostic des usages
 - Présentation des activités
 - Organisation de la collecte de données complémentaires
 - Identification des pressions potentielles

3. Questions / discussions

Réunions passées

- Installation du Comité de pilotage (COPIL) : 17 /12 /2013
- Groupe de travail usages : 18 /02 /2014
- Groupe de travail patrimoine naturel : 16 /04 /2014



DOCUMENT DE TRAVAIL

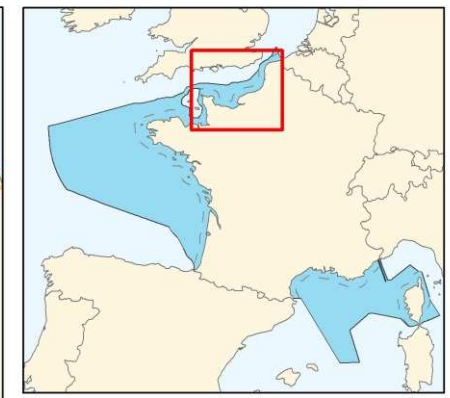
ROYAUME-UNI

Démarche initiée en 2011

Baie de Seine orientale - SIC Littoral Augeron - ZPS
 Opérateur principal : AAMP
 Opérateur associé : CRPMEM BN

Démarche initiée fin 2013

FRANCE



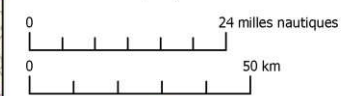
Manche Est - Mer du Nord
 > Sites Natura 2000 en date du 1^{er} décembre 2010

Sites Natura 2000
 Directive Habitats Faune Flore
 Sites d'Importance Communautaire (SIC) ou propositions de Sites (pSIC)

Directive Oiseaux
 Zones de Protection Spéciale (ZPS)

Délimitations maritimes
 - - - - Limite de la mer territoriale (12 mn)
 ——— Délimitation des eaux territoriales ou limite du plateau continental ayant fait l'objet d'un accord bilatéral
 - - - - Délimitations selon accords de pêche

Sources des données :
 - Sites Natura 2000 : INPN-MNHN, février 2010 - AAMP, novembre 2010 - JNCC, août 2010;
 - Limites des 12 MN et délimitations des eaux territoriales : Délimitations indicatives et provisoires de l'espace maritime français métropolitain (d'après données du SHOM et de l'IGN pour les limites officielles et des raccords réalisés par l'Agence des aires marines protégées), juillet 2008;
 - Limites départementales, IGN GEOFLA;
 - Trait de côte européen, EEA.



système de coordonnées : Lambert 93/RGF Lambert 93/IAG GRS 1980
 réalisation : Agence des aires marines protégées - décembre 2010 - version 1.0
 MMN_APPREMAR_GES_NATUR_n2000_mmdn_20101210_V1.0

Avertissement : Réalisation agence des aires marines protégées, source données SHOM, ne pas utiliser pour la navigation



Méthodologie d'élaboration du DOCOB

- Phase 1 : Diagnostic

- ✓ **Etat des lieux patrimoine naturel (AAMP)** : bibliographie, acquisition de connaissances (Cartham, Pacomm, études locales), entretiens/collaborations ;
- ✓ **Etat des lieux usages (CRPMEM BN)** : entretiens/enquêtes, suivis de fréquentation, recueil et synthèse de données.

- Phase 2 : identification des enjeux

Hiérarchisation des enjeux, identification des menaces, définition des objectifs, réalisation de l'analyse du risque de dégradation des habitats par les activités de pêche

- Phase 3 : mesures de gestion

Propositions de mesures et de procédures de suivi et d'évaluation qui répondent aux enjeux et interactions identifiés.

Chaque étape fait l'objet d'une concertation en groupe de travail avant validation en COFIL.

A chaque étape du DOCOB, possibilité aux membres des GT et COFIL de porter à connaissance tout élément utile à l'élaboration du DOCOB

Calendrier prévisionnel



Acquis		2013			2014												2015																				
		O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D									
Patrimoine naturel	CARTHAM (AAMP)	données complémentaires locales ?																																			
	PACOMM (AAMP)																																				
	Observatoire Oiseaux marins et côtiers (AAMP)																																				
	Poissons amphihalins ?																																				
					GT				GT				GT																								
Usages	Fiches de pêche	Point méthode			Diagnostic / enquêtes ? (CRPM)						Diagnostic (CRPM)																										
	Observatoires locaux ?				GT				GT				GT				GT																				
COPIL	COPIL Installation																																				
					COPIL Etat des lieux / Objectifs																																
				COPIL Mesures																																	
Période de réserve																																					

COPIL validation du DOCOB 2015

21 février -30 mars 9 mai -25 mai

GT Usages du 18/02/14 GT Usages du 23/06/14



Campagne scientifique



Groupe de travail

Objectif Natura 2000

Assurer la conservation, et s'il y a lieu la restauration des habitats et espèces qui justifient la désignation du site, **en tenant compte des activités économiques, sociales, culturelles et de défense** qui s'y exercent, dans une logique de développement durable. *(Code de l'environnement R414 -11 alinéa 2)*

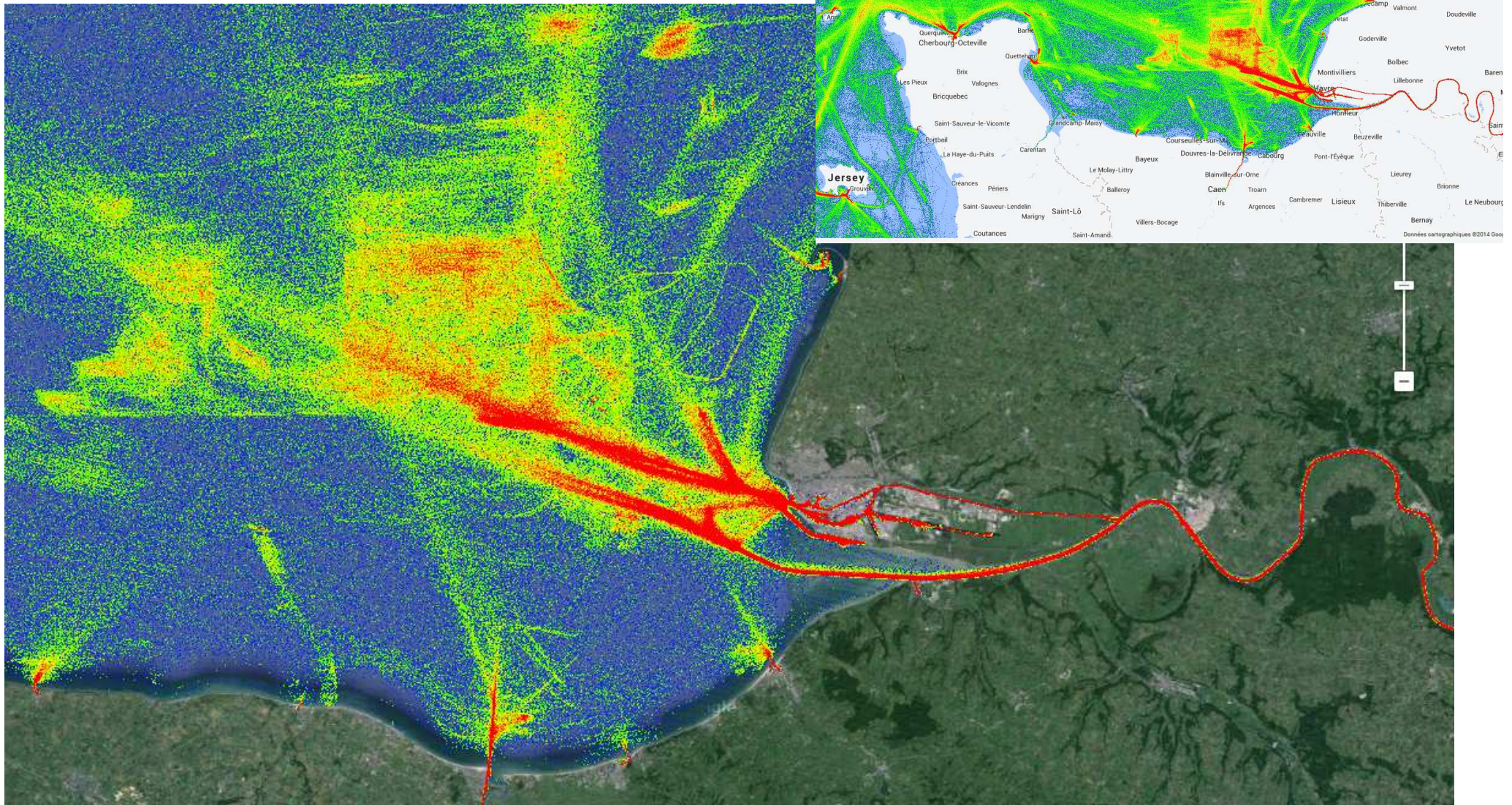
Objectif du diagnostic des usages

- Recensement, caractérisation et spatialisation de l'ensemble des usages à partir des connaissances existantes, ou par l'acquisition de données complémentaires
- Identification des enjeux socio-économiques
- Bilan des interactions avec les habitats et les espèces

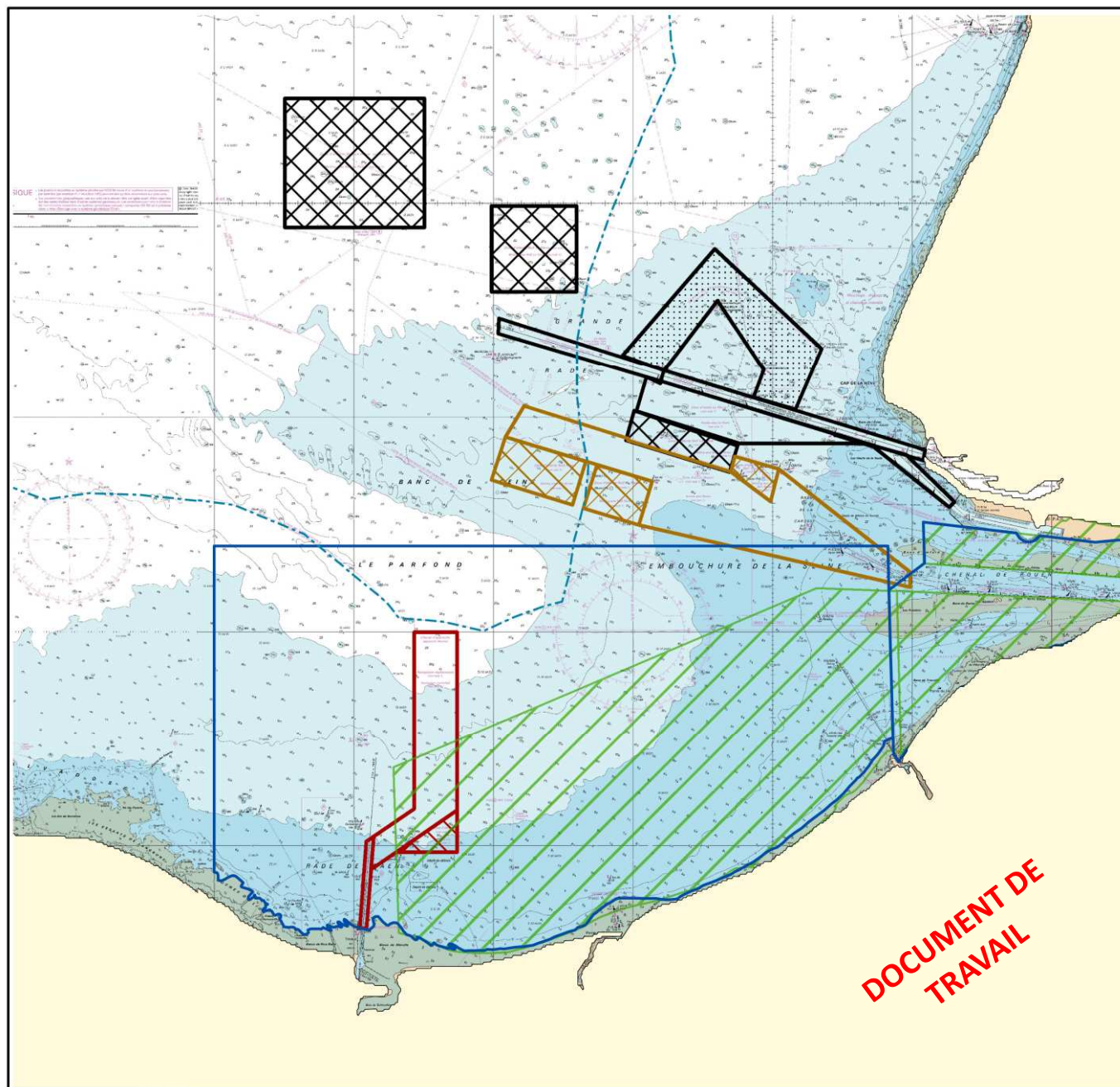
Transport maritime

Cartes de densité (tous navires avec AIS)



Source Marine traffic



Transport maritime



Périmètres Natura 2000

-  SIC (Directive habitats-faune-flore)
-  ZPS (Directive oiseaux)




Réglementation de la navigation

-  Limite indicative 7 milles nautiques (accès réglementé hydrocarbures)

Ports

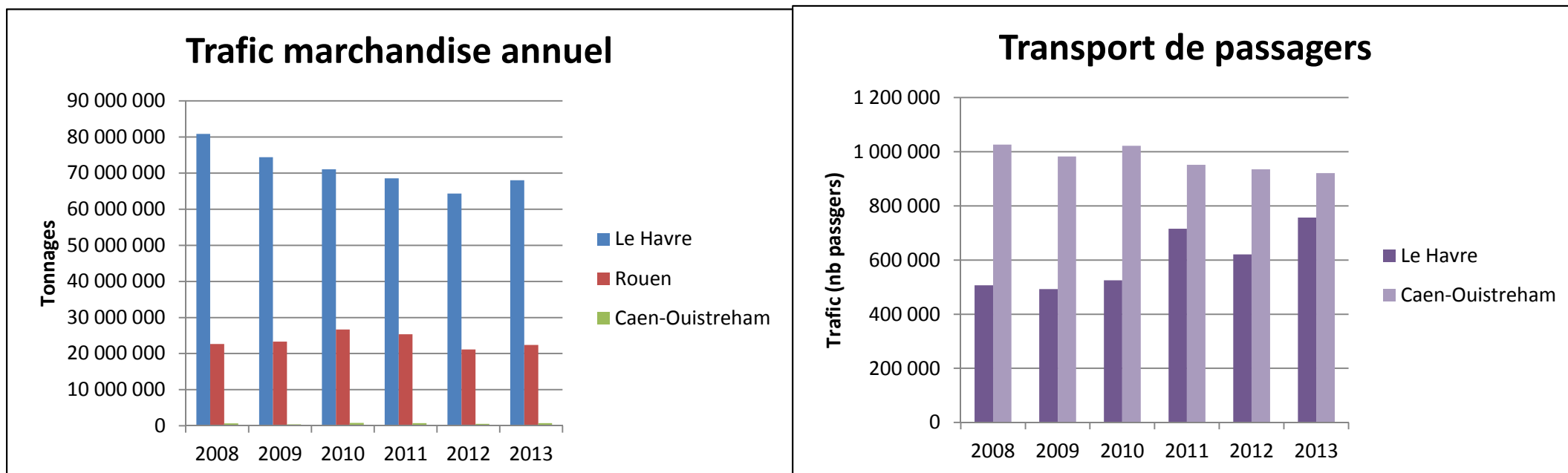
-  LE HAVRE
-  ROUEN
-  OUISTREHAM

Fonction des zones

-  Canal d'accès
-  Zone d'attente
-  Canal de dégagement



Transport maritime



Bilan des fréquentations des ports (sources : d'après GPM Le Havre; GPM Rouen; port de Caen-Ouistreham; Haropa Ports)

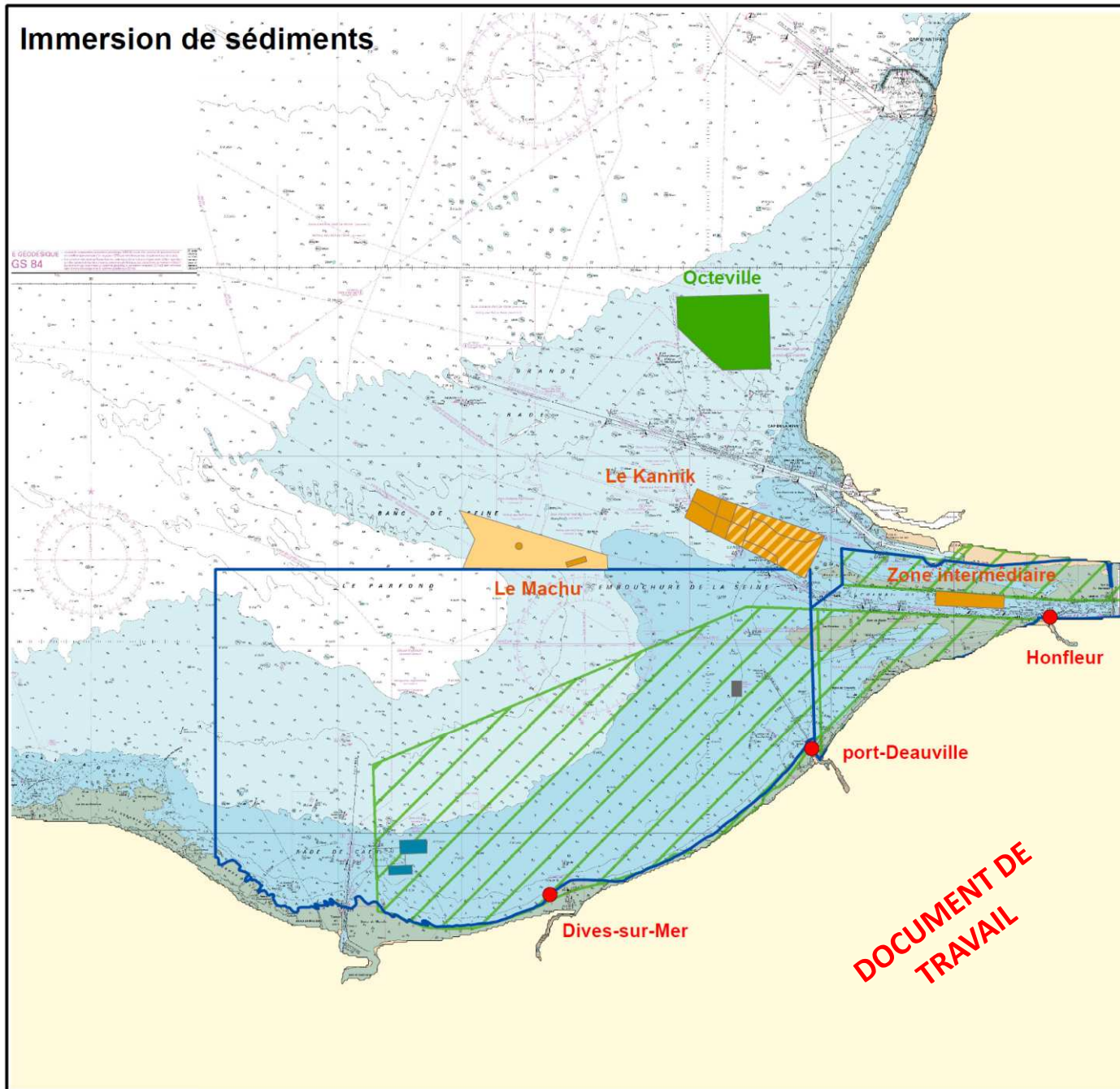
Méthodologie retenue :

- Rencontre/contact avec les ports (HAROPA, ports de Paris Seine Normandie)
- Contact avec le CROSS (bilan du trafic, des incidents...)

Pressions potentielles (DCSMM)

- Dérangement des espèces (perturbation sonore, collision)
- Risque de pollution marine, contamination chimique

Immersion de sédiments



Périmètres Natura 2000

- SIC (Directive habitats-faune-flore)
- ZPS (Directive oiseaux)

Sites d'immersion / port

- Rouen - en exploitation
- Rouen - Peu ou plus utilisée
- Rouen - alternative Machu zone de moindre contrainte
- Le Havre
- Caen-Ouistreham
- Deauville
- Rejet par refoulement hydraulique

0 1,5 3 6 Milles nautiques

Immersion de sédiments

Port	Dernier dépôt (à actualiser)	Fréquence des dragages	Période autorisée	Volumes autorisés (m ³)	Technique
Caen-Ouistreham	2012	En continu	Toute l'année (sauf 1 ^{er} juil.-31 août)	500 000	Déversement en mer
Dives sur Mer	2008	4-5 ans	1 ^{er} déc.-31 mars	50 000	Refoulement hydraulique
Deauville	2005	7-8 ans	1 ^{er} déc.-31 mars	70 000	Déversement en mer
Port-Deauville	2012	3-5 ans	D'oct. aux marées d'équinoxe de mars	110 000	Refoulement hydraulique / Déversement en mer
Honfleur	2009	Annuel	1 ^{er} oct. - 31 mars	100 000	Refoulement hydraulique
Rouen (site Kannik)	2012 (jusqu'en 2014)	Annuel	Toute l'année	4 500 000	Déversement en mer
Rouen (site exp. Le Machu)	2012-2013	Clapages expérimentaux (freq. Variable site hydrosédimentaire et biologique)	Toute l'année	2 000 000	Déversement en mer
Le Havre (site Octeville)	2012 (annuel)	Annuel	Toute l'année	3 000 000	Déversement en mer

Bilan provisoire des volumes de sédiments autorisés (les volumes réellement déversés peuvent être moins importants). *Sources : DDTM14, GPM Rouen.*

Immersion de sédiments

- Les immersions de sédiments nécessitent des autorisations au titre de la Loi sur l'eau, et sont soumises à évaluation des incidences au titre de Natura 2000
- Le suivi administratif et réglementaire est assuré par les services de l'Etat : DREAL et DDTM
- Peu d'actions possibles à travers le DOCOB Natura 2000

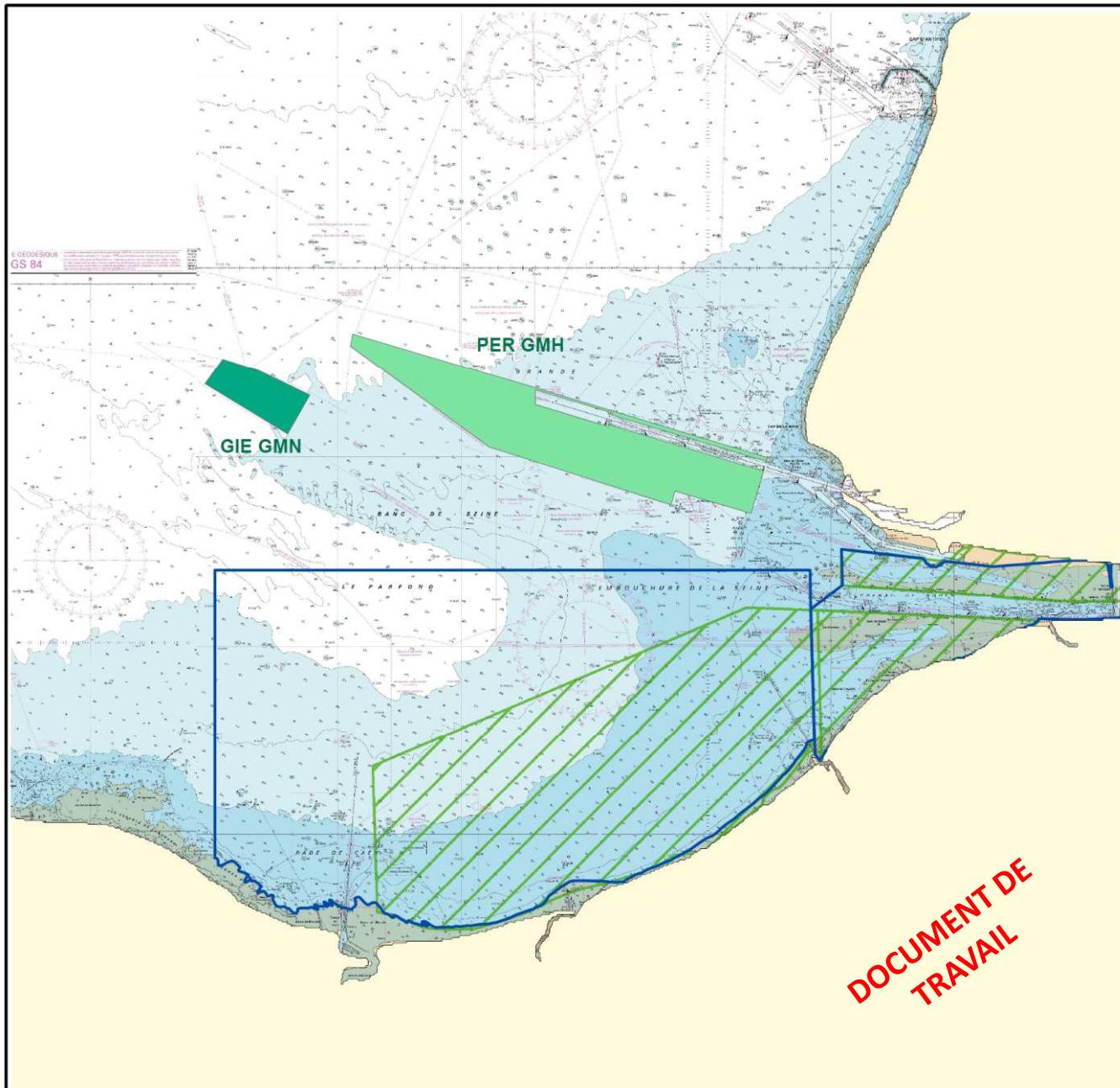
Méthodologie retenue :

- Bilan des connaissances à approfondir
- Nécessité d'association des opérateurs Natura 2000 aux suivis de dossiers et études d'incidences

Pressions potentielles (DCSMM)

- Pertes physiques ou modifications d'habitats
- Modification du réseau trophique
- Modification de la turbidité
- Contaminants

Extraction de matériaux



Périmètres Natura 2000

- SIC (Directive habitats-faune-flore)
- ZPS (Directive oiseaux)

Extraction de granulats

- Projet (demande AOTM 11/2013)
- Expérimentation (Permis de recherche)

0 1,5 3 6 Milles nautiques

Extraction de matériaux

GIE GMN : extraction expérimentale entre 2006 et 2011. Demande AOTM pour 25 ans.
Prod envisagée/an : entre 500 000 T et 1 650 000 T

Mode d'exploitation retenu

Paramètres d'exploitation imposés	
Durée	25 ans
Superficie du Titre Minier	8,6 km ²
Orientation des sillons	Perpendiculairement au sens du courant résiduel
Navire	Drague aspiratrice en marche et 1 navire sur zone à la fois

Paramètres d'exploitation validés en concertation	
Superficie totale exploitée annuellement	entre 1,2 et 1,4 km ²
Nombre de zones	7
Durée moyenne cumulée d'exploitation d'une zone	3,6 ans
Profondeur maximum	2,5 m
Tonnage maximal annuel	1,65 Mt
Présence d'une couche superficielle de qualité dégradée	Exploitation en escalier

Période d'exploitation

13

Concertation GIE GMN,
2013

PER GMH : déclaration d'ouverture des travaux de recherche , arrêté du 7 mars 2012
Extraction maximale : 10 000 m³

Extraction de matériaux

- Les extractions de matériaux sont une activité réglementée dépendant du code minier, et sont soumises à évaluation des incidences au titre de Natura 2000
- Le suivi administratif et réglementaire est assuré par les services de l'Etat : DREAL et DDTM
- Peu d'actions possibles à travers le DOCOB Natura 2000

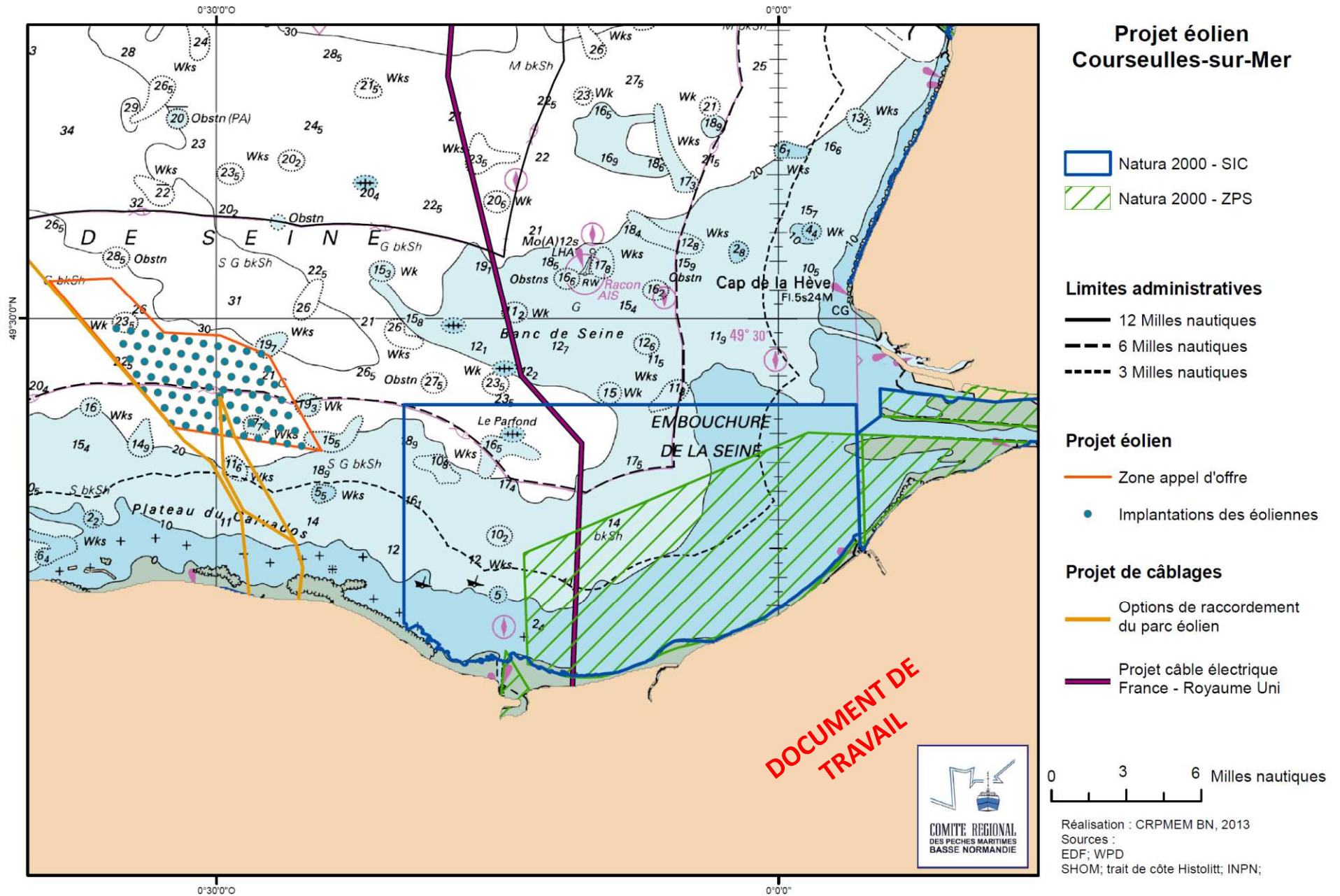
Méthodologie retenue :

- Bilan des connaissances à approfondir
- Nécessité d'association des opérateurs Natura 2000 aux suivis de dossiers et études d'incidences

Pressions potentielles (DCSMM)

- Dommages physiques sur les habitats
- Modification du réseau trophique
- Modification de la turbidité

Energies marines renouvelables / câbles



Energies marines renouvelables

Descriptif du projet éolien

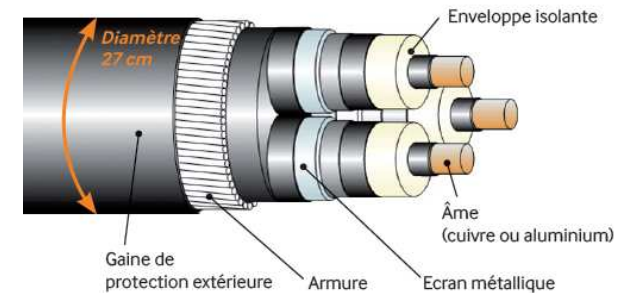
- Capacité : 450 MW
- 75 éoliennes
- Surface : 50 km²
- Date de mise en service : à partir de 2018
- Durée d'exploitation > 20 ans

Méthodologie retenue :

- Bilan des connaissances à approfondir
- Nécessité d'association des opérateurs Natura 2000 aux suivis de dossiers et études d'incidences

Câble

- Liaison double (2 circuits de 3 câbles)
- 225 000 V



Source : RTE

Pressions potentielles (DCSMM)

- Dommages physiques sur les habitats
- Modification du réseau trophique
- Modification de la turbidité
- Perturbations sonores, dérangement, collisions (oiseaux)

Action de l'Etat en mer

- Sécurité maritime et sauvetages
- Prévention et lutte contre les pollutions
- Surveillance et contrôle des pêches
- Restrictions locales de certains usages sur les sites (mouillage, dragage, plongée)

Méthodologie retenue :

- Bilan des connaissances à compléter
- Suivi de l'évolution des activités

Pressions potentielles (DCSMM)

- Perturbations sonores
- (Dérangement)

Effets positifs

- Diminution des risques de pollution
- Veille au respect des réglementations

Défense Nationale

- Navires : surveillance, défense, assistance, sauvetage, lutte anti-pollution
- Plongée : exercices, recherche et neutralisation d'explosifs
- Aéronefs : surveillance, assistance, exercices
- Zone de tirs D82 à proximité

Méthodologie retenue

- Bilan des connaissances à compléter (référentiel technique des activités de défense pour la gestion N2000, 2014)
- Suivi de l'évolution des activités

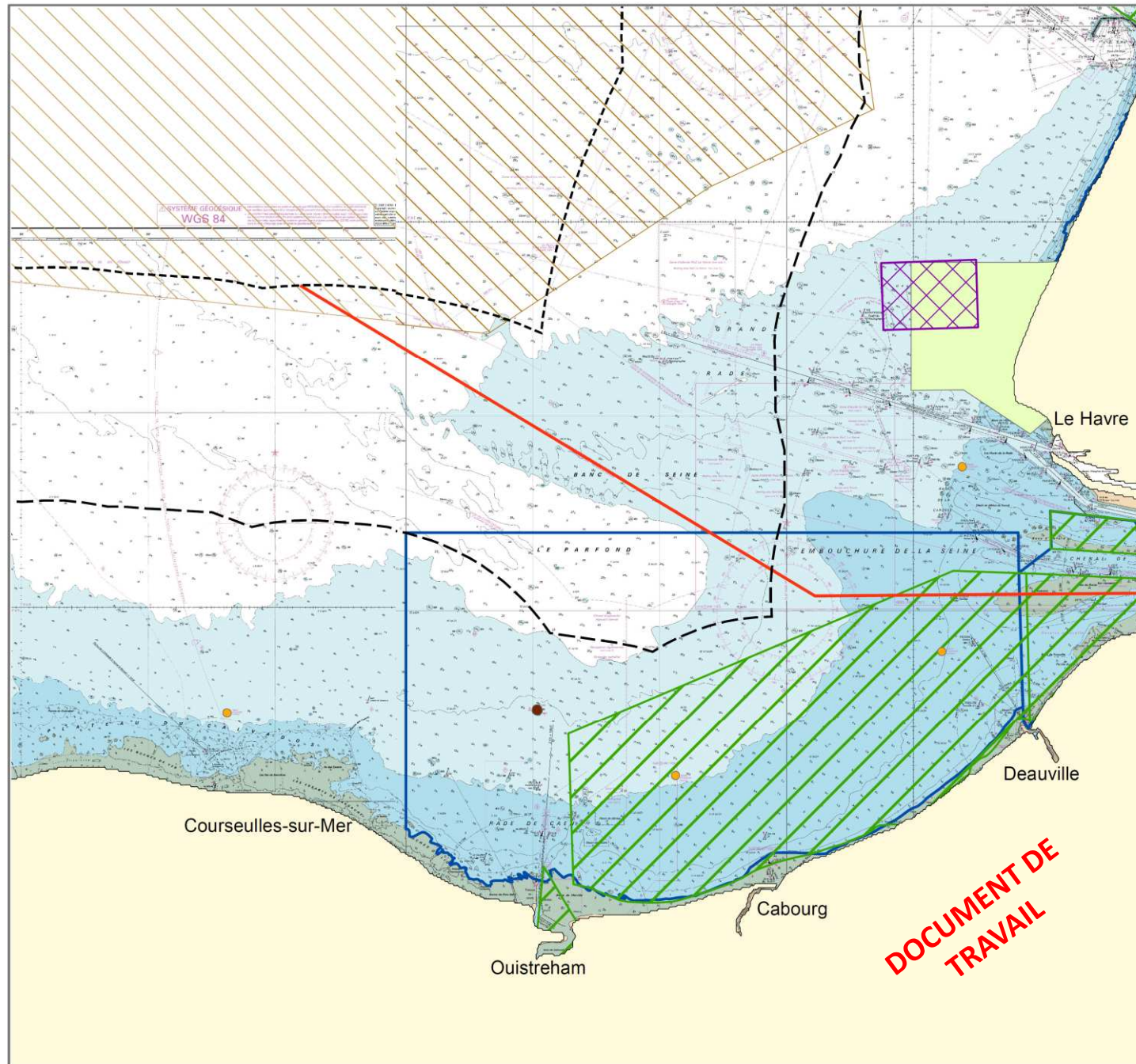
Pressions potentielles (DCSMM; RT)

- Perturbations sonores
- Dérangement, blessures physiques
- Dommages physiques sur les habitats

Effets positifs

- Diminution des risques de pollution
- Sécurisation de la zone maritime

Action de l'Etat en mer / Défense Nationale



Périmètres Natura 2000

- ZPS (Directive oiseaux)
- SIC (Directive habitats-faune-flore)

Limites administratives

- 6 milles nautiques
- 12 milles nautiques
- Limite Haute et Basse-Normandie (compétences Préfets, CRPMEM...)

Instructions nautiques

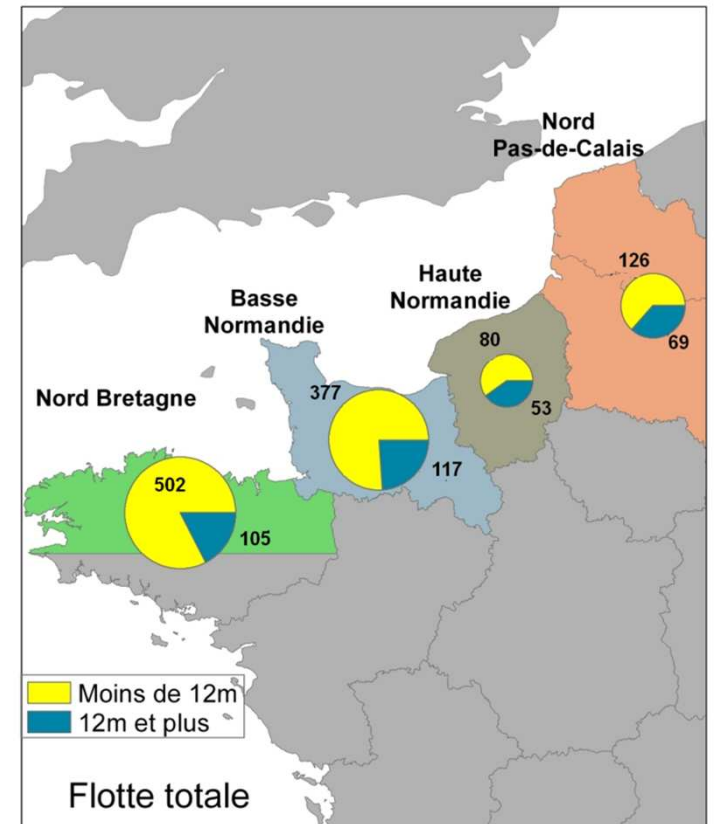
- Zone de tirs D82
- Site de dépôt temporaire d'explosifs
- Mouillage, dragage et chalutage interdits (Arrêté 160/61)
- Dragage et mouillage interdits (Arrêté 03/2002 clapage Octeville)
- Pêche, plongée, mouillage interdits (Epave, Arrêté 12/96)

0 1,5 3 Milles nautiques

Réalisation : CRPMEM Basse-Normandie, 2013
Sources : SHOM 2012; INPN 2012

Pêche professionnelle

- Basse-Normandie : 494 navires et 1149 pêcheurs
- Haute-Normandie : 133 navires et 493 pêcheurs
- Diversité des pratiques sur les sites Natura 2000 :
 - Arts dormants (casier, filet, palangre, ligne)
 - Arts trainants (drague, chalut)
 - Estuaire (tamis à civelle, chalut crevette grise)
- Une majorité de navires de taille < 12 m
- Droits historiques de navires étrangers

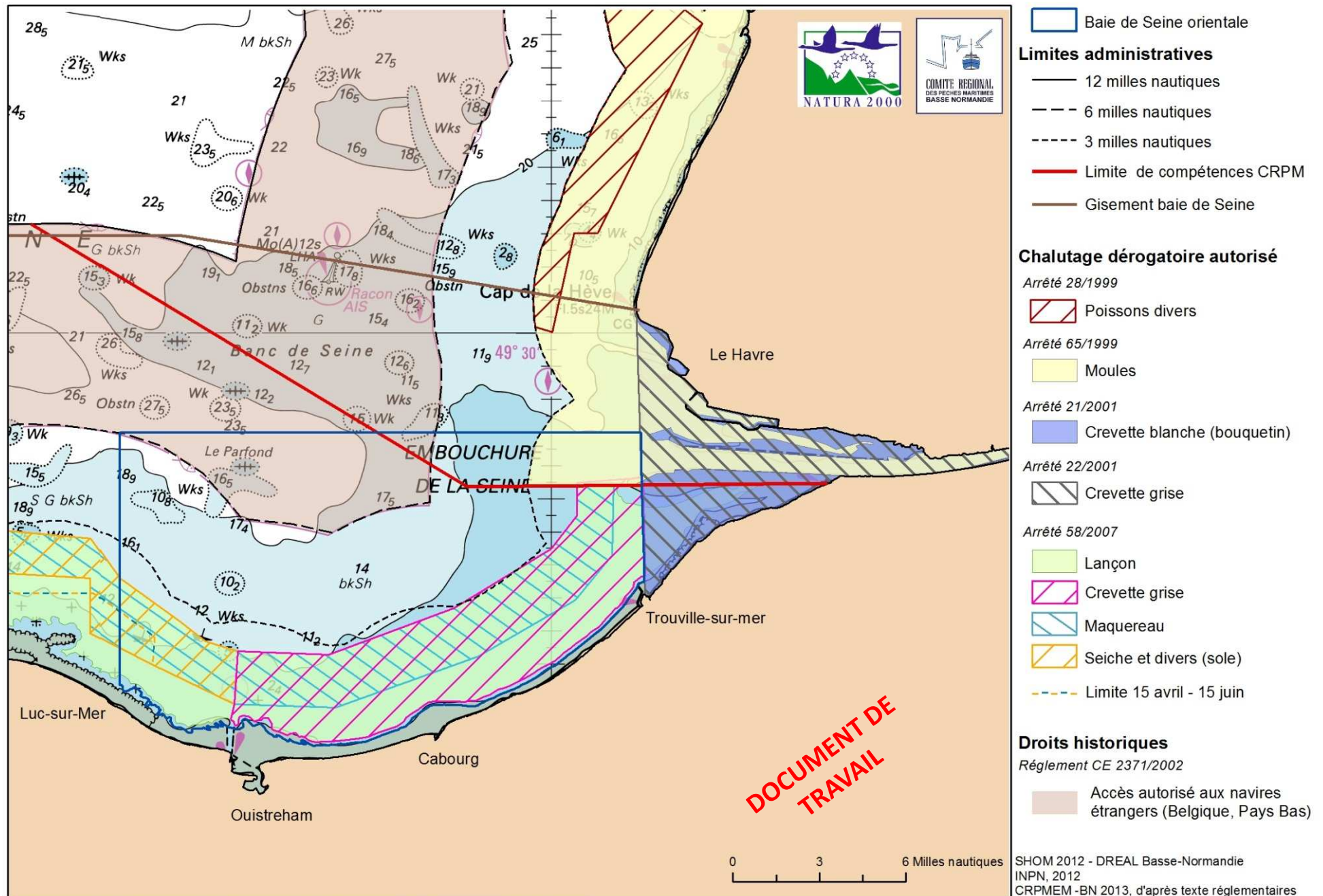


Source : SIH 2013, synthèse des flottilles 2011

Nécessité d'identifier et spatialiser les métiers de pêche, et d'estimer l'importance du site en termes socio-économiques pour :

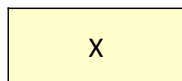
- volet pêche de l'état des lieux
- réalisation de l'analyse de risque de dégradation des habitats

Principales réglementation chalutage

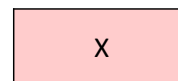


Pêche professionnelle

Echelle des données	Source des données	Remarque	Etat des lieux pêche		Analyse de "risque pêche"	
			BN	HN	BN	HN
Rectangles statistiques	SIH/Ifremer/DPMA Synthèse des flottilles "Fiches AMP"	Non adapté aux navires non-géolocalisés (- 12m)	X	X		
Sous-rectangles statistiques	Observatoire CSLN / port 2000	Non adapté aux navires non-géolocalisés (- 12m)	X	X		
	Observatoire CRPMEM Haute-Normandie			X		
3 * 3 milles nautiques	Enquêtes CRPMEM	Tous navires	X	X		X
1*1 minute / mille nautique	Enquêtes CRPMEM	Echantillonnage de navires			X	(X) si nécessaire

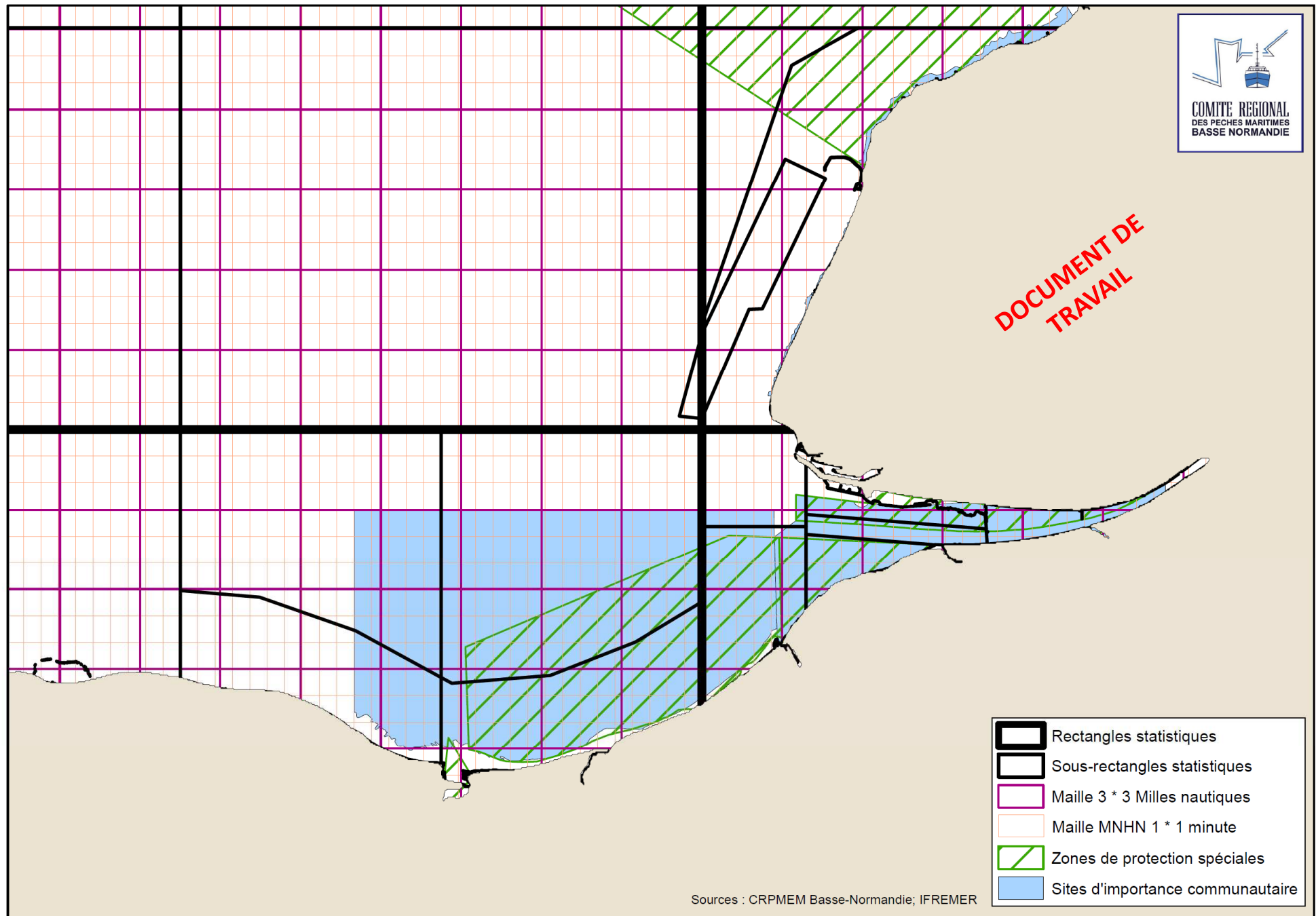


Données existantes



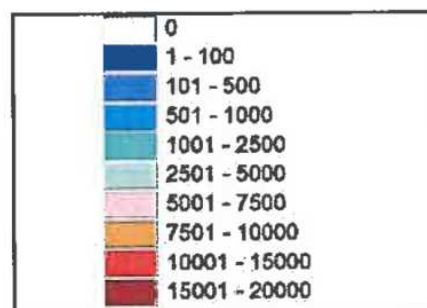
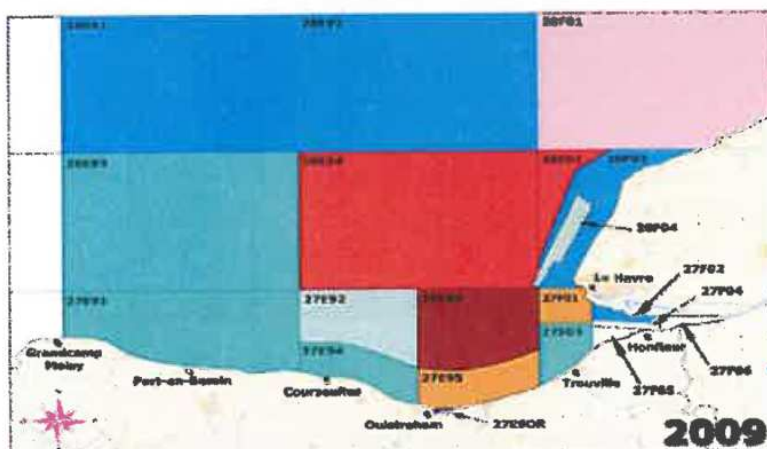
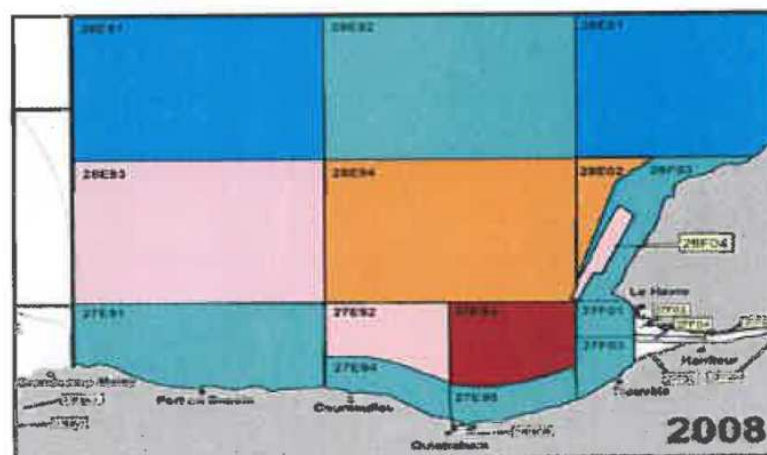
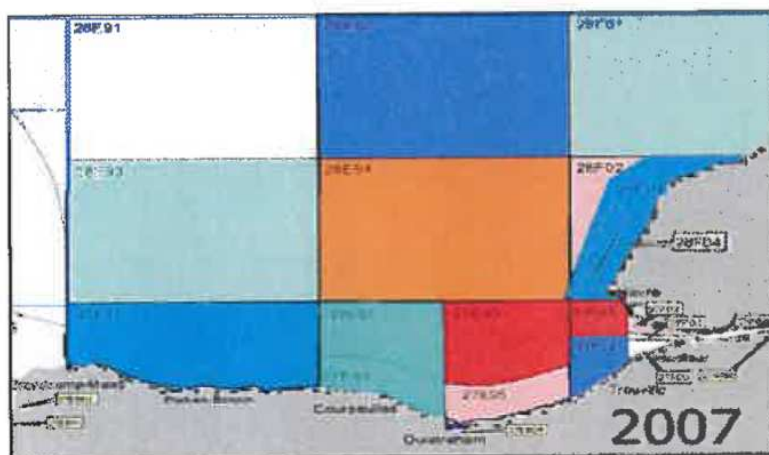
En cours d'acquisition

Echelle des sources de données



Pêche professionnelle

Données existantes



Exemple : Extrait de cartographie des CPUE (en kg par navire déclarant) de maquereau déclaré par carré Dispositif d'Alerte (CSLN, 2011 – suivi des activités de pêche Antifer-Courseulles)

Pêche professionnelle

Bilan provisoire du nombre de navires

	Métiers		Navires potentiellement sur zone	
			Basse-Normandie	Haute-Normandie
Arts trainants	Drague à coquilles SJ		Licences baie de Seine	
	Chalut de fond		?	
	Chalut - dérogations 3 milles	[sole] - ouest Ouistreham	20	15
		seiche - Ouest Ouistreham	81	
		lançon	9	
		maquereau	49	
crevette grise - est Ouistreham	32			
Arts dormants	Casier		Environ 30 navires	12
	Filet			
	Ligne/Palangre			
Estuaire	Licences CMEA		Contingent 21	
	Chalut crevette grise - dérogations 3 milles		11 (?)	

ESTIMATION TOTALE	120	27
-------------------	-----	----

Pêche professionnelle

Méthodologie retenue

- Bilan des connaissances
- Enquêtes auprès des navires travaillant sur les sites Natura 2000

Pressions potentielles (DCSMM)

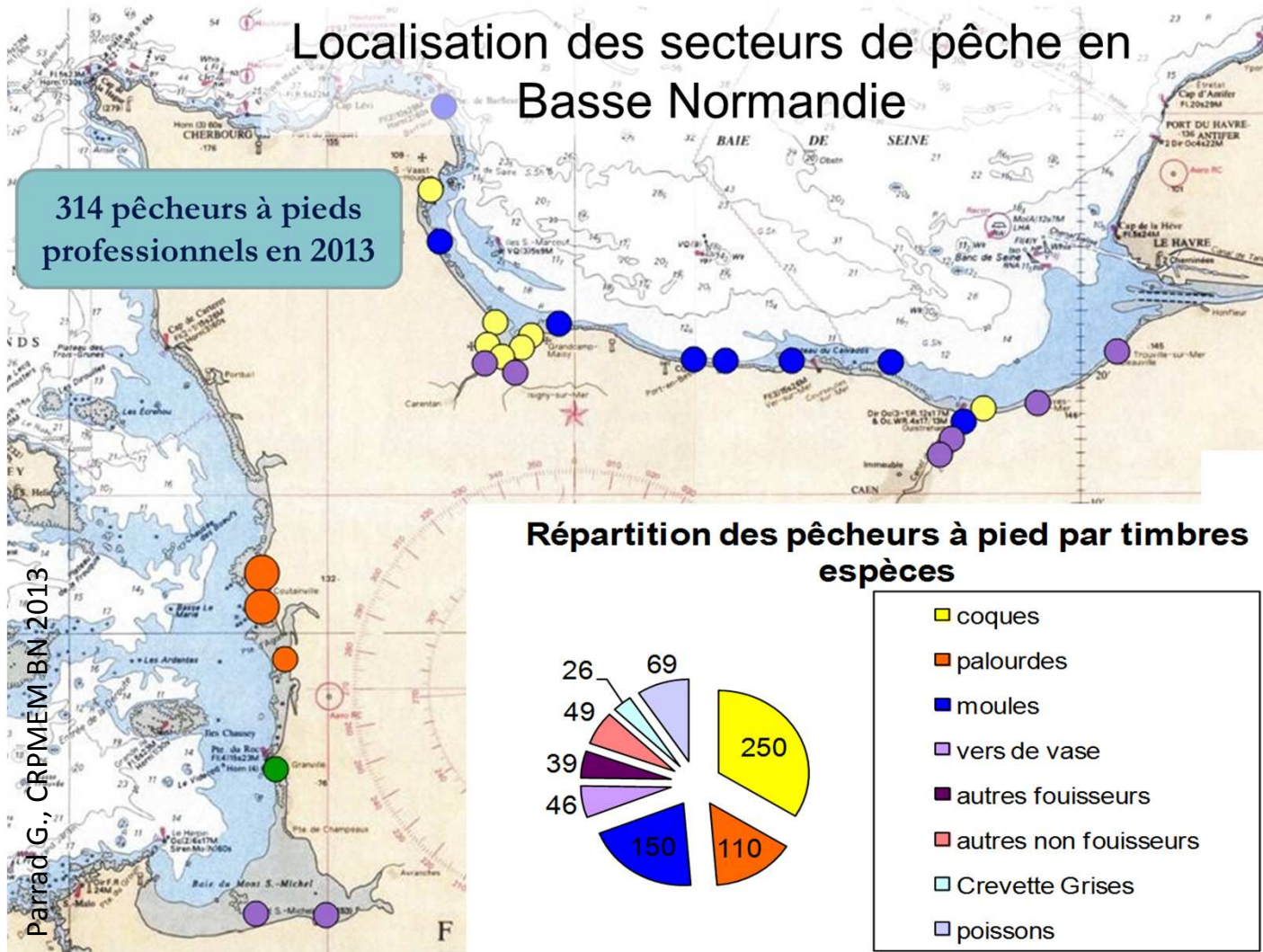
- Dommages physiques sur les habitats
- Turbidité
- Captures accidentelles, dérangement

- Effort d'échantillonnage à concentrer sur le chalutage et les arts dormants à la côte
- Suivi spécifique pour la pêche en estuaire (en complément des données existantes)
- Partenariat à mener avec la Haute-Normandie
- Données nécessaires à la réalisation de l'analyse de risque

Pêche à pied professionnelle

Localisation des secteurs de pêche en Basse Normandie

314 pêcheurs à pieds professionnels en 2013



- Gisement de coques de Merville-Franceville (dernière ouverture en 2011)
- Gisement de moules
- Exploitation de vers de vase

→ En périphérie du site

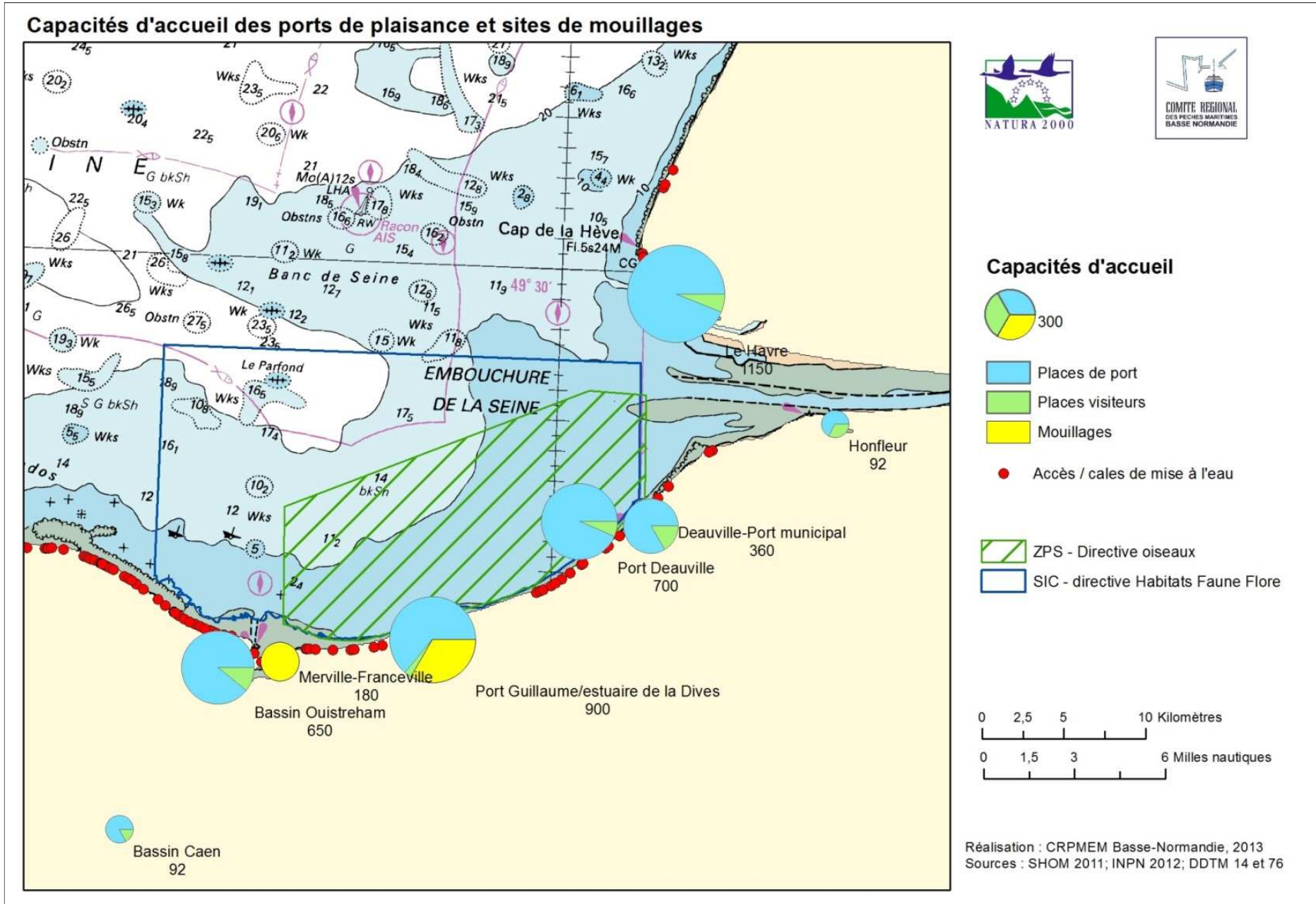
Méthodologie retenue

- Bilan des connaissances

Pressions potentielles (DCSMM)

- Dommages physiques sur les habitats

Plaisance et loisirs nautiques



Plaisance et loisirs nautiques

■ Sports nautiques

- Activités variées

Voile, plongée sous-marine, pêche en mer, promenade en mer, kayak / aviron, surf / kite-surf, planche à voile, VNM, char à voile, ...

- Pratique libre ou encadrée
- Nombreuses manifestations nautiques

■ Pêche récréative

- Pêche plaisance embarquée (ligne, casier, filet, palangre)
- Pêche/chasse sous-marine
- Pêche à pied sur les estrans en périphérie
(comptages entre Graye-sur-Mer et Ouistreham réalisés par le CPIE Vallée Orne et le GEMEL)

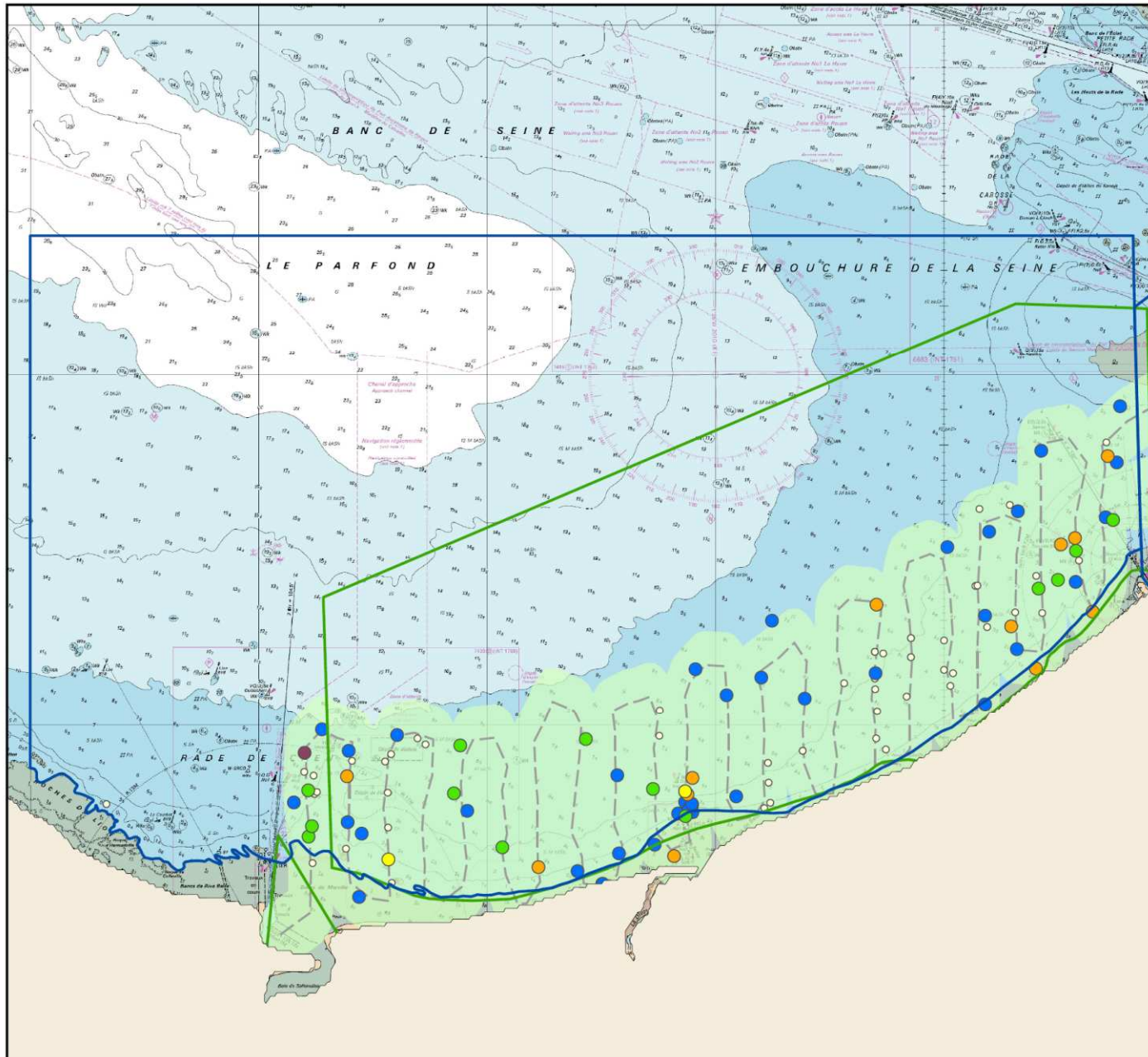
- **Chasse sur le DPM** : en périphérie (association la Sauvagine entre Seulles et Touques)



Offre de sports et loisirs nautiques dans le Calvados
(source : calvados-nautisme.com)

Plaisance et loisirs nautiques

Éléments d'information



- SIC (Dir. Habitats-faune-flore)
- ZPS (Dir. Oiseaux)
- Secteur d'observation ULM (prospection par transect)

Usages nautiques observés en survols ULM

Cumul de 14 journées entre 2007 et 2010

- Pêche professionnelle
- Plaisance moteur
- Plaisance voile
- Transport passager
- Sports nautiques
- Bouée pêche

0 1,5 3 6 Kilomètres

0 0,5 1 2 Milles nautiques

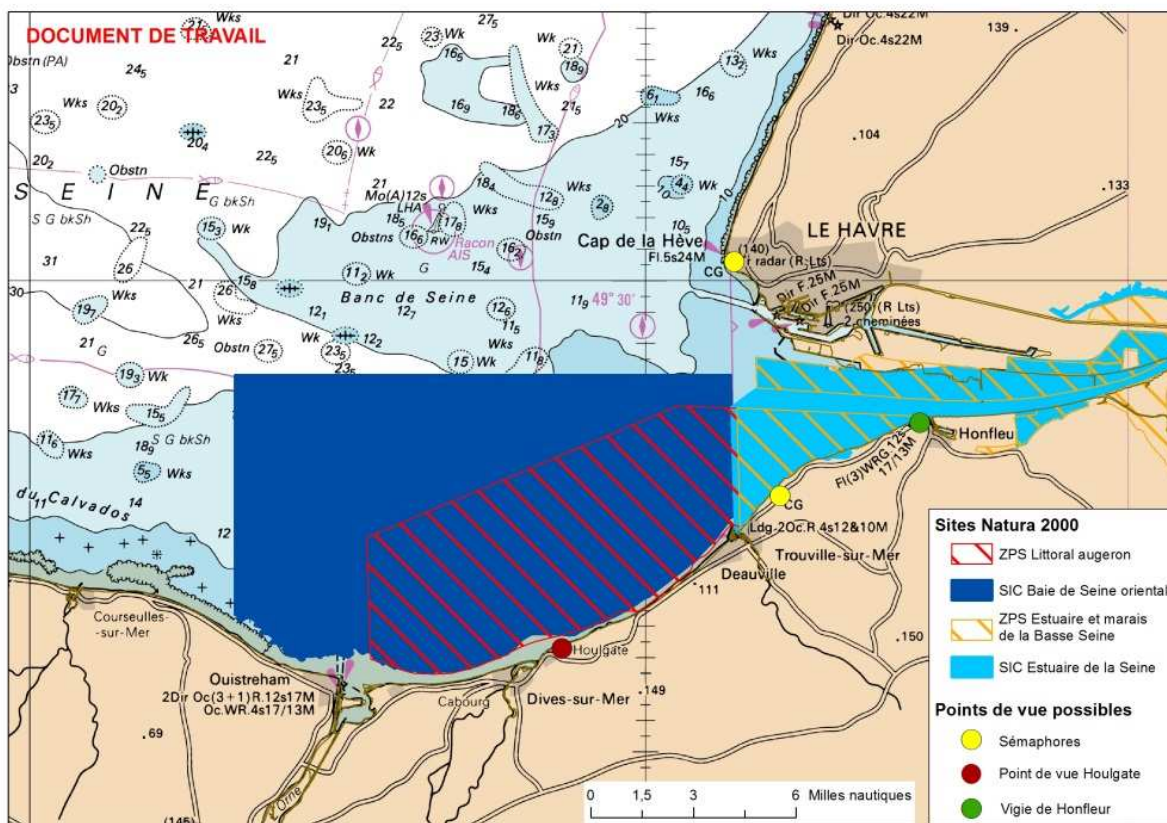
Sources de données :
Observations ULM campagne macreuse 2007-2010
Périmètre Natura 2000 : INPN, 2011
ScanLittoral-IGN SHOM 2010

Plaisance et loisirs nautiques

Méthodologies retenues

- **Synthèse des données existantes** (comités départementaux du tourisme, capitaineries des ports, fédérations sportives, associations d'usagers des ports ou sites de mouillage...)
- **Suivis de fréquentation** (comptages depuis sémaphores de Villerville ou de La Hève, ou depuis des points de vue). Méthodologie testée dans l'ouest de la baie de Seine.

→ **Demande d'autorisation en cours**



Planning prévisionnel

- (1 comptage en juin)
- 2 comptages en juillet
- 2 comptages en août
- 1 comptage en septembre

Partenariat avec la Maison de l'estuaire (sites voisins)

Plaisance et loisirs nautiques

Méthodologies retenues

- **Entretiens et rencontres de terrain** (responsables des fédérations, représentants des différentes activités)
- **Questionnaire « loisirs nautiques »** à diffuser (distribution, forum web, fédérations...)

Pressions potentielles (DCSMM)

- Dommages physiques sur les habitats (ancrages)
- Dérangement, captures accidentelles



« Baie de Seine orientale » - SIC
« Littoral ougeron » - ZPS



ETUDE DES PRATIQUES DE LOISIRS NAUTIQUES Navigation de plaisance, sports nautiques et pêche récréative

Ce questionnaire, anonyme et n'ayant aucune vocation de contrôle, est à destination de l'ensemble des pratiquants de loisirs nautiques sur les deux sites Natura 2000 en mer de l'est Cotentin (cf. carte page suivante). Il a pour but de mieux comprendre les usages de loisir de ce territoire, et identifier les secteurs importants pour ces pratiques. Vous pouvez retourner ce questionnaire par courrier, fax ou mail aux coordonnées en bas de page. En cas d'utilisation directe du format informatique, les réponses peuvent être surlignées, et des symboles ou formes ajoutés sur les cartes. MERCI !

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site baiedeseine.n2000.fr

1. PROFIL DE L'ENQUÊTÉ

Vous êtes : Un homme Une femme
 < 20 ans 20-40 ans 40-60 ans > 60 ans

Commune de résidence actuelle :

Résident principal Résident secondaire Autre (précisez) :

Commune de résidence à l'année si différente :

Adhères-vous à une fédération ou structure associative (fédération sportive, club nautique, association locale) ?

Non Oui (précisez) :

2. ACTIVITÉ(S) PRATIQUÉE(S) SUR LE(S) SITE(S)

Navigation de plaisance et sports nautiques

Voile habitable Voile traditionnelle (vieux gréements) Vedette
 Voile légère (dériveur, catamaran) Véhicule nautique à moteur (jet, scooter)
 Canoë-kayak / Aviron Surf / Kite surf / Wind surf
 Plongée / Sports sous-marins Autre (précisez) :

Pêche récréative

Pêche/chasse sous-marine
 Pêche plaisance embarquée (précisez : ligne, casier, filet...) :

Pêche du bord

Participation à des compétitions sportives / de pêche Non Oui (précisez) :

3. EMBARCATION UTILISÉE (pour les personnes non concernées, passer directement à la partie suivante)

Type de bateau Voilier Vedette Pneumatique Canot Plate

Longueur approximative (m) :

Ancrage sur le(s) site(s) Toujours Parfois Jamais

Lieu de stockage du navire

Place de port Mouillage Port ou site de mouillage :

A terre Lieu(x) de mise à l'eau :

CONCLUSION / PLANNIFICATION

- Activités identifiées, synthèse des informations existantes en cours
 - Etat des lieux usages en cours d'élaboration
 - Quelques prises de contacts à programmer

- Informations manquantes : nécessité d'acquisitions de données (**juillet – septembre 2014**)
 - Pêche professionnelle : enquêtes
 - Suivis de fréquentation nautique
 - Questionnaires loisirs nautiques

→ Version de travail de l'état des lieux des usages : **septembre / octobre**

→ Groupe de travail pour amendements / modifications : **novembre / décembre**
(GT commun patrimoine naturel / usages)

Communication / suivi de la démarche

Site web commun pour l'ensemble des sites « marins » de Baie de Seine :

- Baie de Seine occidentale
- Récifs et marais arrière-littoraux du Cap Lévi à la pointe de Saire
- Baie de Seine orientale / littoral augeron
- Falaises du Bessin occidental



<http://baiedeseine.n2000.fr>

Explication de la démarche, présentations des réunions, comptes-rendus, questionnaires, documents de travail...